

## L'Europe centrale: entre la démocratie et la sécurité?

Stanislav J. Kirschbaum

Volume 28, numéro 2, 1997

La paix par l'intégration ? Régionalisme et perspectives de sécurité

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/703739ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/703739ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Kirschbaum, S. J. (1997). L'Europe centrale: entre la démocratie et la sécurité?  
*Études internationales*, 28(2), 297–312. <https://doi.org/10.7202/703739ar>

# L'Europe centrale entre la démocratie et la sécurité

Stanislav J. KIRSCHBAUM\*

Avec l'effondrement du communisme en 1989, les pays d'Europe centrale se trouvèrent devant deux défis qui découlent directement de la fin de la division de l'Europe en deux camps antagonistes : d'une part, le remplacement de leur économie de commande et de leur système politique à parti unique par une économie de marché et un système politique pluraliste et d'autre part, la création d'un nouveau système de sécurité collective. Or, dès le lendemain de l'écroulement du mur de Berlin, c'est le second défi qui semblait davantage préoccuper les analystes, n'était-ce qu'à cause du besoin de saisir l'envergure et l'importance de la fin du conflit Est-Ouest sur l'ensemble des relations internationales<sup>1</sup>. De plus, la fin du système communiste signalait non seulement la victoire du système démocratique, mais surtout l'acceptation tacite du fait que tous les ex-pays communistes allaient l'adopter. Il était pris pour acquis qu'ils allaient le faire sans difficulté et sans trop de heurts. En d'autres termes, il n'y avait aucun plan de transition ; elle allait de soi. Ainsi, pour ce qui est de l'Europe centrale<sup>2</sup>, la première réaction était de proposer, sinon de prévoir la disparition des deux organisations qui avaient symbolisé la guerre froide, l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et le Pacte de Varsovie et de « les remplacer en bonne et due forme par une Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, élargie, institutionnalisée et possédant un véritable système de « défense » collectif<sup>3</sup> ».

Il ne s'écoula guère de temps avant que ces réactions initiales ne cèdent la place d'abord à la reconnaissance du début d'une ère d'instabilité en relations

\* Stanislav J. Kirschbaum est professeur titulaire en études internationales et en science politique à l'Université York, Collège Glendon, Toronto.

1. Voir par exemple Charles-Philippe DAVID, dir., *La fin de la guerre froide*, Québec, Centre québécois de relations internationales, 1990.
2. Pour les fins de cette étude, l'Europe centrale est composée de l'Albanie, les trois pays baltes (Estonie, Lettonie, Lituanie), la Bosnie-Herzégovine, la Croatie, la Macédoine, la République tchèque, la Serbie (aussi connue comme Yougoslavie), la Slovénie et la Slovaquie ; quant à l'Europe orientale, elle comprend le Belarus, la Moldavie, la Russie et l'Ukraine. Une autre définition géographique est celle de l'Open Media Research Institute (OMRI) qui divise l'Europe en trois régions : l'Europe centrale qui comprend la Hongrie, la Pologne, la République tchèque et la Slovaquie ; l'Europe orientale composée du Belarus, de l'Estonie, de la Lettonie, de la Lituanie et de l'Ukraine ; et l'Europe du Sud-Est dont font partie l'Albanie, la Bulgarie, la Croatie, la Macédoine, la Moldavie, la Serbie, et la Slovénie (la Bosnie-Herzégovine ne figurant pas). Quant à la Russie, elle est traitée à part, comme le sont la Transcaucasie et l'Asie centrale. Voir *The OMRI Annual Survey of Eastern Europe and the Former Soviet Union 1995. Building Democracy*, Armonk, NY, M.E. Sharpe, 1996, pp. v-vii.
3. Charles-Philippe DAVID, « Que nous réserve la fin de la guerre froide ? », dans DAVID, *op. cit.*, p. 234.

internationales<sup>4</sup> dont on ne pouvait ni prévoir ni mesurer les conséquences<sup>5</sup>, puis à une certaine inquiétude devant le défi auquel faisaient face les pays et les nations d'Europe centrale. D'où est apparue la notion d'un lien organique entre la transformation politique, économique et sociale de ces États et les impératifs de la sécurité collective : « Dès 1991, il était devenu évident que le succès de la transition post-communiste tournait autour de la question de sécurité. Toute idée que les protodémocraties émergeant des dictatures léninistes à parti unique pouvaient mûrir sans s'inquiéter des périls internes et externes était malheureusement naïve<sup>6</sup>. » Si la guerre froide avait intimement lié sécurité et développement économique et social (les deux systèmes de sécurité collective, l'OTAN et le Pacte de Varsovie, devaient défendre leurs systèmes politiques respectifs), la période post-communiste n'allait pas échapper à ce lien avec l'échec et la disparition de l'expérience socialiste. Toutefois, la relation allait être sensiblement modifiée.

## I – De quels défis s'agit-il ?

La participation de l'Union soviétique aux côtés des puissances occidentales victorieuses pendant la Deuxième Guerre mondiale ainsi que sa volonté d'imposer son idéologie et son système politique sur l'Europe centrale après la guerre avaient été perçues comme étant la cause de la division de l'Europe. En mars 1946, à Fulton, dans l'État du Missouri, l'ancien premier ministre britannique, Winston S. Churchill, notait l'apparition d'un « rideau de fer » qui scindait le continent en deux Europe, une occidentale et l'autre orientale. Les conséquences de cette division étaient profondes à d'autres égards : « le discours de Churchill à Fulton s'avérait prophétique et sa figure de rhétorique était coulée dans le fer comme une réalité géopolitique des relations internationales<sup>7</sup> ». En fait, l'apparition du rideau de fer ne faisait que confirmer l'existence d'une division qui date du Siècle des Lumières.

Dans un ouvrage remarquable intitulé *Inventing Eastern Europe*, Larry Wolff explique comment le concept d'une Europe orientale avait été créé pour assurer le succès des nouvelles idées en Europe occidentale qui mettaient en cause l'ordre médiéval. Il signale que « c'était l'Europe occidentale au dix-huitième siècle qui inventait l'Europe orientale comme son autre moitié complémentaire. Tout comme les nouveaux centres du Siècle des Lumières

4. « La seule certitude c'est l'incertitude continue d'où émergera éventuellement une nouvelle forme de relations internationales. » The International Institute for Strategic Studies, *Strategic Survey 1989-1990*, London, Brassey's, 1990, p. 5 (traduction libre).

5. Pour un analyste américain, l'avenir semblait assez clair : un système multipolaire instable en Europe remplacerait le système bipolaire de la guerre froide si les superpuissances quittaient le continent. Voir John MEARSHEIMER, « Back to the Future : Instability in Europe After the Cold War », *International Security* 15, 1, 1990, p. 7.

6. Daniel N. NELSON, « Introduction », in John R. LAMPE et Daniel N. NELSON, dir., *East European Security Reconsidered*, Washington, The Woodrow Wilson Center Press, 1993, p. 2 (traduction libre).

7. Larry WOLFF, *Inventing Eastern Europe. The Map of Civilization on the Mind of the Enlightenment*, Stanford, Stanford University Press, 1994, p. 2 (traduction libre).

remplaçaient les vieux centres de la Renaissance, les vieilles terres du barbarisme et du retard dans le Nord étaient déplacées à l'Est de la même façon<sup>8</sup> ». Cette division était maintenue, voire renforcée aux dix-neuvième et vingtième siècles et incorporait, avec la Russie, les pays d'Europe centrale dont la plupart se sentaient rattachés historiquement à la civilisation européenne<sup>9</sup>. Au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, l'Union soviétique ne faisait que donner à cette division une accentuation particulière. De plus, l'imposition de son système politique et économique, contre lequel les peuples et les nations d'Europe centrale se rebelleraient éventuellement, confirmait, voire approfondissait cet héritage du Siècle des Lumières<sup>10</sup>.

Si les révolutions de 1989 en Europe centrale mettaient fin à la domination soviétique, éliminaient le rideau de fer et rétablissaient les liens entre tous les peuples d'Europe, évacuaient-elles ce faisant cette « construction intellectuelle » qu'était l'Europe orientale ? Selon Wolff, tout semble indiquer que ce n'est pas encore le cas, même avec le discours de Mikhaïl Gorbatchev en mai 1992 à Fulton (le choix de ce lieu était tout aussi délibéré que symbolique) qui signalait la fin de la guerre froide : « la chute révolutionnaire du communisme en Europe orientale et la fin de la guerre froide avaient enlevé toute signification aux termes conventionnels qui avaient défini la séparation aiguë de l'Europe en deux moitiés opposées : le rideau de fer de Churchill, la sphère soviétique, l'ombre sinistre... Le rideau de fer a disparu, et pourtant l'ombre persiste... parce que l'idée de l'Europe orientale reste, même sans le rideau de fer<sup>11</sup> ». La formule de Gorbatchev « l'Europe notre maison commune<sup>12</sup> » était, dans son sens historique le plus profond, l'articulation du vrai défi du post-communisme, celui « de repenser nos cartes mentales de l'Europe<sup>13</sup> ». Les questions qui en découlent abondent : Comment assurer sa réalisation ? Sur quelles bases idéologiques l'Europe occidentale serait-elle prête à accueillir l'autre moitié du continent, tout en assurant sa sécurité et sa prospérité ? Que doivent faire les ex-pays communistes non seulement pour assurer leur

8. *Ibid.*, p. 5 (traduction libre).

9. Tel est le cas de la Slovaquie dont il est question plus loin. Voir Stanislav J. KIRSCHBAUM, *A History of Slovakia. The Struggle for Survival*, New York, St. Martin's Press, 1996, p. 10. Par contre, un historien britannique définit les pays d'Europe centrale comme étant des « terres intermédiaires ». Voir Alan PALMER, *The Lands Between. A History of East-Central Europe Since the Congress of Vienna*, London, Weidenfeld & Nicolson, 1970. Quant à la Russie, Mikhaïl Gorbatchev est le seul dirigeant soviétique à dire : « L'histoire de la Russie fait partie intégrante de l'histoire de la grande Europe. » Notons aussi la remarque suivante de sa part : « D'aucuns, à l'Ouest, tentent d'« exclure » de l'Europe l'Union soviétique. De temps à autre, comme par inadvertance, ils assimilent « Europe » et « Europe occidentale ». » Voir Mikhaïl GORBACHEV, *Perestroïka. Vues neuves sur notre pays et le monde*, trad. Jean Bonnefoy et William Desmond, Paris, Flammarion, Éditions J'ai lu, 1987, p. 282.

10. Wolff signale que « l'idée même d'un colloque international [en Europe occidentale en 1985] pour discuter « des problèmes de retard en Europe orientale » étaient profondément en accord avec l'approche du Siècle des Lumières sur la même question. » WOLFF, *op. cit.*, p. 9 (traduction libre).

11. *Ibid.*, pp. 2-3 (traduction libre).

12. GORBACHEV, *op. cit.*, p. 287.

13. WOLFF, *op. cit.*, p. 372 (traduction libre).

développement et leur sécurité, mais surtout pour mettre fin à cette construction intellectuelle qui a été plutôt nocive pour eux, tout au moins dans les quarante-cinq dernières années ?

Il existe depuis quelques années un débat fort intéressant en Occident, surtout aux États-Unis, sur le concept de la « paix démocratique » sur laquelle un nouvel ordre européen pourrait être construit. Ses antécédents philosophiques proviennent des écrits du philosophe allemand, Immanuel Kant<sup>14</sup>. Le libéralisme qu'on retrouve dans sa pensée est à la base de la théorie que les démocraties ne se font pas la guerre, qu'il existe en conséquence une « paix démocratique<sup>15</sup> ». La fin de la guerre froide donnait un nouveau souffle à cette théorie ; la première étude à confirmer son bien-fondé dans l'histoire était publiée par Bruce Russett dont l'objectif était aussi de frayer le chemin pour de nouvelles relations internationales : « Est-ce que la période de l'après-guerre froide ne représente que le passage d'une relation particulière entre adversaires ou offre-t-elle l'occasion d'avoir des relations entre les nations qui sont fondamentalement changées<sup>16</sup> » ?

La question de Russett n'était pas sans incidence sur la politique étrangère américaine (et occidentale) et explique en partie l'apparition d'un débat sur la méthodologie ainsi que les fondements de la théorie. Ceux qui ne l'acceptent pas signalaient surtout le fait que l'absence de guerre entre les démocraties libérales n'avait pas de valeur statistiquement significative<sup>17</sup>. De plus, l'étude récente de quatre crises contredit la validité des contraintes institutionnelles ou structurales ainsi que les normes démocratiques et la culture comme explications valables<sup>18</sup>. C'est le partage d'intérêts communs plutôt que le fait d'être des démocraties libérales qui indique une corrélation statistiquement significative entre la démocratie et la paix, mais seulement à partir de 1945<sup>19</sup>. Une autre critique de la théorie touchait la question de subjectivité : « la revendication de la paix démocratique ne vise pas la paix démocratique *en tant que telle* autant qu'elle vise des pays qui sont « comme l'Amérique » ou « des nôtres ». Les règles de codage apparemment objectives selon lesquelles la démocratie est définie représentent en fait des valeurs

14. Voir Michael W. DOYLE, « Kant, Liberal Legacies, and Foreign Affairs », *Philosophy and Public Affairs* 12, 3, 1983, pp. 205-235 et 12, 4, 1983, pp. 323-353.

15. Michael W. DOYLE, « Liberalism and World Politics », *American Political Science Review* 80, 4, 1986, pp. 1162-1163.

16. Bruce RUSSETT, *Grasping the Democratic Peace. Principles for a Post-Cold War World*, Princeton, Princeton University Press, 1993, p. 3 (traduction libre).

17. David E. SPIRO, « The Insignificance of the Liberal Peace », *International Security* 19, 2, 1994, p. 52. Voir aussi du même auteur : « The Liberal Peace – « And Yet It Squirms », *International Security*, 19, 4, 1995, pp. 177-180.

18. Christopher LAYNE, « Kant or Cant: The Myth of the Democratic Peace », *International Security* 19, 2, 1994, pp. 5-49.

19. Henry S. FABER et Joanne GOWA, « Politics and Peace », *International Security* 20, 2, 1995, p. 213.

américaines courantes<sup>20</sup> ». Ces critiques provoquaient des réponses tout aussi catégoriques.

Pour les partisans de la théorie de la paix démocratique il n'y a pas de problème méthodologique ou historique<sup>21</sup>. Selon Jack S. Levy, la paix démocratique « est ce qui se rapproche le plus d'une loi empirique dans l'étude des relations internationales<sup>22</sup> ». Il en est de même pour ce qui est des relations entre les démocraties : « Dans les 200 à 250 dernières années, au moins, il ne semble pas y avoir d'exception à la règle que les États démocratiques ne se font pas la guerre internationale<sup>23</sup>. » C'est la définition de la démocratie ainsi que la force des idées libérales qui sous-tendent la paix démocratique. Une démocratie existe lorsqu'il y a des élections compétitives et justes pour les branches exécutive et législative, la participation d'au moins deux partis politiques indépendants, le droit de vote pour au moins la moitié de la population adulte et l'assurance qu'un gouvernement élu peut être renversé<sup>24</sup>. Les idées libérales, avec leur accent sur les libertés individuelles, « donnent lieu à une idéologie en politique étrangère et à des institutions gouvernementales qui travaillent ensemble pour produire la paix démocratique<sup>25</sup> ». La déclaration du président américain Bill Clinton dans son discours sur l'état de l'Union en 1994 que « les démocraties ne s'attaquent pas<sup>26</sup> » suggère l'acceptation en Occident de la paix démocratique comme nouvelle idéologie du post-communisme.

Y a-t-il en conséquence une convergence entre le défi européen de Gorbatchev et celui de la paix démocratique ? Est-ce que cette dernière pourrait être, notamment pour les Occidentaux, la raison pour procéder à une nouvelle définition de l'Europe et pour créer la base d'un nouvel ordre européen ? En principe, la réponse semble être affirmative. Or, la réalisation d'une telle convergence n'est pas assurée du fait même de l'expérience communiste d'une part et des problèmes de la transition post-communiste d'autre part. Si l'Occident a combattu le communisme, voire même semblé encourager son refoulement en Europe centrale<sup>27</sup>, c'est surtout pour se défendre contre son idéologie et l'atteinte qu'elle portait à ses valeurs démocratiques. Il

20. Ido OREN, « The Subjectivity of the «Democratic» Peace. Changing U.S. Perceptions of Imperial Germany », *International Security* 20, 2, 1995, p. 147 (traduction libre ; souligné dans le texte).

21. Voir Bruce RUSSETT, « The Democratic Peace : « And Yet It Moves » », *International Security* 19, 4, 1995, pp. 164-175. Cet article réfute les arguments des adversaires de la paix démocratique.

22. Jack S. LEVY, « Domestic Politics and War », dans Robert I. ROTBERG et Theodore K. RABB, dir., *The Origins and Prevention of Major War*, New York, Cambridge University Press, p. 88 (traduction libre).

23. James LEE RAY, « Wars Between Democracies : Rare or Non-Existent ? », *International Security* 18, 3, 1993, p. 270 (traduction libre).

24. *Ibid.*, p. 269.

25. John M. OWEN, « How Liberalism Produces Democratic Peace », *International Security* 19, 2, 1994, p. 124 (traduction libre).

26. Cité dans *ibid.*, p. 87.

27. Voir Bennett KOVRIG, *The Myth of Liberation. East-Central Europe in U.S. Diplomacy and Politics since 1941*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 1973.

y avait certes une forte concurrence entre les deux systèmes, mais c'est l'idéologie communiste plutôt que l'idéologie démocratique qui était agressive et missionnaire et qui était à l'origine de cette concurrence. À un point tel que pendant la guerre froide, d'aucuns avaient des doutes sur la capacité des démocraties de résister ou de survivre<sup>28</sup>. Néanmoins, elles n'ont pas succombé, ni ne se sont désagrégées de l'intérieur comme l'ont fait les États communistes. Les structures qu'elles ont créées, entre autres l'OTAN et la Communauté économique européenne, aujourd'hui l'Union européenne (UE), se sont avérées être des structures internationales qui ont assuré leur développement, leur sécurité et le succès de l'idéologie démocratique. Quand le rideau de fer est tombé, il n'y a pas eu un accueil fait à l'Europe orientale par l'Europe occidentale ; ce sont plutôt les pays d'Europe orientale qui sont allés frapper à la porte occidentale sans toutefois avoir des objectifs bien définis : « Quand la plupart des Européens de l'Est après 1989 parlaient du « courant principal européen » ils pensaient à quelque chose de culturellement nébuleux, ou plus spécifiquement à une Europe représentée par ses institutions multilatérales unificatrice, plus particulièrement la Communauté européenne<sup>29</sup>. » Ils attendent toujours la réponse. Force est de reconnaître que l'échec et le rejet de l'expérience communiste n'avaient pas constitué une base suffisamment solide pour évacuer définitivement l'ombre du passé, tant récent que lointain. Comme nous allons voir, l'expérience communiste laissait un legs non sans conséquences en Europe centrale et orientale.

La deuxième incertitude vient du lien entre la transformation post-communiste et la paix démocratique. Les guerres en Tchétchénie et en ex-Yougoslavie depuis 1989 ont poussé certains observateurs à conclure que « pendant la phase transitoire de démocratisation, les pays deviennent plus, et non moins, agressifs et enclins à la guerre, et ils sont prêts à faire la guerre aux pays démocratiques<sup>30</sup> ». La période de transition est ainsi perçue comme une période d'instabilité. Pour que la paix démocratique puisse être une réalité à travers l'Europe entière, il faut d'abord que la démocratisation des ex-pays communistes réussisse. Tant qu'elle n'aura pas réussi, l'Europe occidentale préférera être réticente sur la question d'une nouvelle expérience européenne et peu enthousiaste dans la recherche d'un nouvel ordre européen. Ajoutons que les intérêts divergents des États sont d'autres éléments qui renforcent cette réticence. Quoi qu'il en soit, elle a provoqué des interrogations sur la sécurité et le lien entre la démocratie et la sécurité dans les ex-pays communistes.

En fait, depuis le début des années quatre-vingt-dix, la question de la sécurité des États d'Europe centrale est d'actualité à cause de la disparition du bloc soviétique. Mais elle se distingue de sa définition antérieure du fait qu'elle

28. Voir par exemple Claude JULIEN, *Le suicide des démocraties*, Paris, Bernard Grasset, 1972 ; Jean François REVEL, *La tentation totalitaire*, Paris, Robert Laffont, 1976, et du même auteur, *Comment les démocraties finissent*, Paris, Bernard Grasset, 1983.

29. J.F. BROWN, *Hopes and Shadows. Eastern Europe After Communism*, Durham, NC, Duke University Press, 1994, p. 272.

30. Edward D. MANSFIELD et Jack SNYDER, « Democratization and the Danger of War », *International Security* 20, 1, 1995, p. 5 (traduction libre).

dépend du succès du développement démocratique de ces sociétés, plutôt qu'elle n'en est le point de départ. Cette approche a créé les bases non seulement d'une politique de sécurité ambiguë, mais surtout le risque d'une nouvelle division en Europe. La question qu'on peut se poser est de savoir si cette approche ne place pas les pays d'Europe centrale devant un choix entre la démocratie et la sécurité ?

## II – Démocratie et économie de marché

La chute du communisme en l'année du bicentenaire de la Révolution française avait pris le monde occidental par surprise. Certes la politique de *glasnost* et de *perestroïka* de Gorbatchev encourageait, voire provoquait le changement dans le régime soviétique, mais personne, pas même Gorbatchev lui-même, ne pouvait prévoir un abandon si rapide et si total d'une idéologie qui avait soulevé tant d'espairs en 1917 en Russie, mais aussi en 1945 en Europe centrale, quoique dans une moindre mesure. Comme le signale Jacques Lévesque, Gorbatchev avait mis en marche un processus de transformation qui, dès qu'il fut appliqué en Europe centrale, échappait à son contrôle et provoquait la dissolution non seulement du Pacte de Varsovie mais aussi de l'Union soviétique<sup>31</sup>. Personne ne pouvait non plus prévoir les difficultés de se débarrasser du legs du système communiste. Il fallait d'abord procéder à la décommunisation, « un problème complexe comprenant des questions de droit, de justice morale et politique, d'excès ou de modération, d'efficacité et de facilité gouvernementales, de psychologie de masse, de cohésion sociale et de démagogie politique »<sup>32</sup>. Pour ce faire, il fallait que les ex-satellites soviétiques s'embarquent sur la voie du rétablissement de la démocratie sans toutefois savoir comment serait leur système politique<sup>33</sup>. En fait, le bilan des efforts faits par les gouvernements, plus d'une demi-décennie après la chute du mur de Berlin, est tel qu'il a provoqué un débat sur l'avenir de la démocratie dans la région ainsi que sur sa sécurité.

Les pays d'Europe centrale s'étaient lancés sur la voie de la démocratisation de façon assez similaire<sup>34</sup>. Néanmoins, au fil des années, le legs de leur histoire imposait ses impératifs<sup>35</sup> et modifiait le parcours vers la démocratie. Mais plusieurs autres facteurs ponctuels expliquent aussi les différences dans leur développement démocratique. D'abord il y a les conséquences de la transformation économique que chaque pays a subie et continue de subir de façon

31. Voir Jacques LÉVESQUE, 1989. *La fin d'un empire. L'URSS et la libération de l'Europe de l'Est*, Paris, Presses de Sciences Po, 1995, pp. 271-278 et 309-317.

32. BROWN, *op. cit.*, p. 3 (traduction libre).

33. Pour certains des aspects qui touchent la transformation vers la démocratie des pays d'Europe centrale, voir George SCHÖPFLIN, *Politics in Eastern Europe 1945-1992*, Oxford, Blackwell, 1993, pp. 256-300.

34. Pour plus de détails sur la période initiale du post-communisme, voir Stanislav J. KIRSCHBAUM, « Europe de l'Est : ensemble ou chacun tous azimuts ? », dans Albert Legault, dir., *Les six mois qui ont ébranlé le monde*, Québec, Centre québécois de relations internationales, Presses de l'Université du Québec, 1991, pp. 81-98.

35. Pour une analyse de ce legs pour toute l'Europe centrale, voir SCHÖPFLIN, *op. cit.*, pp. 5-37.



différente, en fonction du niveau de développement qu'avait connu son économie socialiste. La « thérapie de choc » proposée, voire imposée au début ne pouvait réussir dans tous les pays; dans plusieurs elle provoquait des baisses de productivité, le chômage et l'inflation. Même si tous ces pays demeurent néanmoins sur la voie de la transformation vers une économie de marché<sup>36</sup>, il n'en reste pas moins que le processus a été et reste inégal à travers cette partie du monde. C'est ce qui distingue, par exemple, l'économie de la République tchèque, très avancée dans sa transformation, de celle de la Roumanie ou de la Bulgarie, encore imprégnées de leurs structures et méthodes socialistes.

Un deuxième facteur réside dans la présence continue de la *nomenklatura* communiste dans les institutions d'État et de la société. Si, sur le plan politique, les dirigeants communistes étaient rapidement chassés du pouvoir, rares étaient les membres du parti dans l'appareil d'État qui subissaient le même sort. Dans plusieurs pays, beaucoup ont non seulement retrouvé le goût de la politique<sup>37</sup>, mais sont devenus la « nouvelle classe » capitaliste dont dépend dorénavant l'avenir de l'économie et de leur société. Force est de reconnaître que beaucoup d'entre eux ont accepté les règles de la démocratie; néanmoins leur présence représente toujours un facteur de retard de l'acquisition des nouvelles habitudes et des nouvelles mœurs démocratiques.

Il y a aussi les populations. Pendant deux générations elles avaient subi toutes les contraintes antidémocratiques d'un système totalitaire dont la chute ne leur accordait pas automatiquement de nouvelles valeurs. De plus, le processus de transformation vers une économie de marché créait des inégalités face auxquelles l'égalitarisme et l'autoritarisme de la période communiste commençaient à paraître moins menaçants et plus sûrs pour la sécurité personnelle. Une réaction similaire était provoquée par la montée de la criminalité que le régime communiste avait dans l'ensemble contrôlée. Face à ces changements dans leur vie, les populations acceptaient souvent le message politique des ex-communistes, pour la plupart redéfinis comme sociaux-démocrates, qui se présentaient aux deuxième et troisième élections de la période post-communiste. Ainsi la Pologne élisait-elle un gouvernement socialiste en septembre 1993 et un président ex-communiste, Aleksander Kwasniewski, en 1995, la Bulgarie et la Hongrie connaissaient-elles des victoires socialistes en 1994, alors que la Slovaquie, lors des élections anticipées de 1994, voyait apparaître un nouveau parti de gauche, l'Association des travailleurs de Slovaquie. En d'autres termes, les populations manifestaient une certaine impatience face à ceux qui avaient pris la relève des communistes. Même la Roumanie, dotée dès le début d'un régime post-communiste de

36. Pour une vue d'ensemble des économies de la région notamment dans les trois dernières années, voir Michael WYZAN, « Economies Continue to Strengthen », dans *The OMRI Annual Survey of Eastern Europe and the Former Soviet Union 1995. Building Democracy*, pp. 180-189.

37. Brown écrit que « le raz-de-marée en politique qui a retourné tant de « communistes », « néo-communistes » ou « post-communistes » au pouvoir dans tant de pays a continué apparemment sans arrêt [en 1995] ». J. F. BROWN, « Introduction. A Year of Reckoning », dans *ibid.*, p. 1 (traduction libre).

gauche dirigé par Ion Iliescu, s'en débarrassait aux élections de novembre 1996. Seule la République tchèque reconduisait au pouvoir les non communistes de Václav Klaus qui avaient gagné les premières élections post-communistes. La plupart des pays d'Europe centrale semblaient être passés, selon la formule de J. F. Brown, « de la révolution de velours à la restauration de velours, donc, en six années au plus ! »<sup>38</sup>

S'il faut reconnaître que « parmi les objections à l'ordre nouveau et la nostalgie sélective qui les accompagne, il n'y a toujours pas de répudiation massive ni de la démocratie ni du marché<sup>39</sup> », le degré de développement démocratique de chaque pays a influencé par contre non seulement les chances d'intégration à l'Europe occidentale, notamment à l'UE, mais aussi le processus de définition et de mise en œuvre d'une politique de sécurité pour l'Europe centrale. Malgré les mises en garde d'observateurs occidentaux comme Daniel N. Nelson qui écrit qu'« il y a un lien étroit entre la démocratie, l'économie de marché et la sécurité et ... qu'aucune de ces trois n'est possible en l'absence des deux autres<sup>40</sup> », tout semble indiquer que les impératifs de l'intégration et de la sécurité régionale allaient être tributaires du « bulletin démocratique » des pays d'Europe centrale. Ce faisant, le défi de la sécurité collective pour ces pays créait les bases d'une situation de sécurité ambiguë pour l'Europe entière.

### III – Sécurité collective

Au lendemain de la chute du communisme, le président américain, George Bush, annonçait le début d'un « nouvel ordre mondial ». Si le slogan était séducteur, particulièrement parce qu'il traduisait des espoirs de paix et de développement, il cachait néanmoins une carence dans la politique occidentale, notamment en ce qui concerne l'Europe centrale. Celle-ci abandonnait la définition de sécurité que lui avait apporté l'équilibre bipolaire de la guerre froide, c'est-à-dire l'alliance soviétique, mais elle le faisait sans trop savoir ce qui allait la remplacer. Il était pris pour acquis des deux côtés de l'ancien rideau de fer que la sécurité européenne était une et indivisible ; telle d'ailleurs avait été la portée du projet gorbatchevien<sup>41</sup>. Avec la disparition du Pacte de Varsovie, la question qui se posait était de savoir quelle architecture sécuritaire allait prendre sa place. Même si tout semblait indiquer qu'elle devait être européenne, certains États de la région, notamment les pays baltes, mais aussi la République tchèque et la Pologne, ressentaient la présence d'un « vide sécuritaire » entre l'Europe occidentale (identifiée à l'OTAN) et l'Union soviétique, puis la Russie et les membres de la Communauté des États Indépendants (CEI). Ils redoutaient d'en devenir les victimes. Le besoin d'une définition était donc impératif, surtout devant certains développements en Europe centrale.

38. *Ibid.*, p. 8 (traduction libre).

39. *Ibid.*, p. 9 (traduction libre).

40. Il ajoute : « c'est aux démocraties occidentales de donner à l'Europe de l'Est la sécurité nécessaire pour le développement de systèmes politiques et économiques stables et libres ». NELSON, *op. cit.*, p. 5 (traduction libre).

41. J. LÉVESQUE, *op. cit.*, pp. 125-142.

Force est de reconnaître que depuis 1989, l'Europe faisait face à plusieurs défis à sa sécurité. L'affrontement militaire de la guerre froide cédait la place non seulement à l'instabilité politique en Union soviétique et dans ses États successeurs, y compris la Russie, mais provoquait aussi la montée des nationalismes, dont le conflit en ex-Yougoslavie était la manifestation la plus extrême. De plus, il y avait des disputes au sujet des minorités nationales ; des mouvements de migration dus à la transformation économique que subissaient les ex-pays communistes ; la criminalité transnationale<sup>42</sup> ; un réaménagement de la carte politique européenne avec une Allemagne unifiée et impatiente de reprendre sa place en politique européenne ; et, suite à la disparition de trois États fédéraux, la présence de quatorze nouveaux États dont dix en Europe centrale<sup>43</sup>. Le débat et les options politiques que ces changements provoquaient impliquaient non seulement l'intérêt national de chaque participant, mais aussi des institutions internationales dont allait dépendre l'avenir de la sécurité européenne.

Ces institutions internationales sont à l'origine du développement le plus important depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, celui qu'Andrew Cottey appelle « la communauté occidentale de sécurité<sup>44</sup> ». Elle rassemble toutes les institutions occidentales créées pendant la guerre froide, notamment l'OTAN, la Communauté économique européenne qui deviendra la Communauté européenne, puis l'UE, l'Union de l'Europe occidentale (UEO), le Conseil de l'Europe et la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), transformée en organisation (OSCE) avec un secrétariat à Prague en 1995. Leurs activités dans les domaines du développement économique, de la sécurité et de la défense ont abouti à la présence en Europe d'une « société internationale » – un système de règles et d'institutions communes pour la conduite des relations – où la non utilisation de la force et la résolution pacifique des conflits sont maintenant les normes dominantes<sup>45</sup> ; en d'autres termes, à la paix démocratique. Au fil des années, surtout après la chute du communisme, cette société internationale devenait un aimant puissant pour les États d'Europe centrale.

Force est de reconnaître, toutefois, que ces États avaient (et, dans une certaine mesure, ont encore) plusieurs options : une nouvelle alliance avec l'Union soviétique (ou la Russie) ; la neutralité ou le non-alignement ; la coopération régionale en matière de sécurité ; l'intégration à l'Ouest ; une sécurité collective ou commune à l'échelle de l'Europe au sein de la CSCE (ou la OSCE) ; une *Realpolitik* d'équilibre de la puissance ; ou une politique de défense

42. Dans son rapport de 1994/95, l'International Institute for Strategic Studies considérait la criminalité internationale comme une nouvelle menace à la sécurité nationale et internationale. Voir The International Institute for Strategic Studies, *Strategic Survey 1994-95*, London, Oxford University Press, 1995, p. 25.

43. Voir note 2.

44. Andrew COTTEY, *East-Central Europe after the Cold War. Poland, the Czech Republic, Slovakia, and Hungary in Search of Security*, New York, St. Martin's Press, 1995, p. 6.

45. *Ibid.*, p. 6 (traduction libre).

nationale<sup>46</sup>. Or, dans les années qui ont suivi la chute du mur de Berlin, en particulier avec l'instabilité politique en Europe orientale et la guerre civile en Yougoslavie, les pays d'Europe centrale ont commencé à indiquer que c'est l'option de l'intégration à l'Ouest qui les attirait le plus. Dès l'automne 1990, mais surtout lors d'un sommet à Visegrád en Hongrie en février 1991, trois pays, la Hongrie, la Pologne et la Tchéco-Slovaquie, signalaient leur volonté de réaliser « l'intégration totale dans l'ordre politique, économique, sécuritaire et législatif européen... d'harmoniser leurs efforts d'encourager la coopération et des relations étroites avec les institutions européennes... [et] d'entrer en consultation sur les questions concernant leur sécurité<sup>47</sup> ». Le groupe de Visegrád était né et les contours d'une sécurité collective européenne annoncés.

Or, c'est justement l'évolution de la situation en Europe, notamment le conflit en Yougoslavie et le succès du processus de transformation en Europe centrale, qui allait rendre difficile l'élaboration d'une politique de sécurité. Si la guerre du golfe Persique en 1991 avait fait état d'un consensus international contre l'Iraq, la crise en Yougoslavie pour sa part faisait ressortir « [l]es nombreux points de divergence entre les États ... [et] voler en éclat le mythe d'un directoire des grandes puissances capables de policer efficacement les relations internationales<sup>48</sup> ». Ce n'est qu'avec l'intervention directe des États-Unis et la signature de l'Accord de Dayton en décembre 1995 qu'on en arrivait à une trêve, mais aussi à un constat d'échec : « Les événements en ex-Yougoslavie ont dévoilé non seulement les faiblesses des institutions qui auraient dû faciliter la gestion des crises, la tâche la première de l'OTAN et de l'UEO, mais aussi l'absence totale d'instruments pour assurer une sécurité préventive, la CSCE ayant manifestement failli à la tâche<sup>49</sup>. »

Quant au rythme de transformation en Europe centrale, celui-ci restait non seulement différent de pays en pays, mais cette différence avait une influence sur la définition d'une politique de sécurité européenne. Jusqu'à la dissolution de la Tchéco-Slovaquie, les États du groupe de Visegrád affichaient une politique commune en matière de sécurité, plus particulièrement dans le domaine de la coopération militaire. En fait, ils donnaient le ton pour le reste de l'Europe centrale et orientale. Toutefois avec la dissolution, les dirigeants tchèques faisaient état d'une politique de « cavalier seul », notamment en ce qui concerne l'adhésion de la République tchèque à l'UE et à l'OTAN. Leur politique était basée sur le fait que la transformation économique et politique de la République tchèque était plus rapide et plus avancée que celle des autres. C'est le groupe de Visegrád qui était d'abord atteint, le premier

46. Cotterly examine la signification de ces options pour la Hongrie, la Pologne et la Tchéco-Slovaquie. Voir *ibid.*, pp. 13-26.

47. Texte de la déclaration du Sommet de Visegrád dans *Report on Eastern Europe*, 2 (1<sup>er</sup> mars 1991), pp. 31-32 cité dans *ibid.*, p. 128 (traduction libre).

48. Stéphane ROUSSEL, « Conclusion : la frontière entre le souhaitable et le réalisable », dans Alex MACLEOD et Stéphane ROUSSEL, dir., *Intérêt national et responsabilités internationales : six États face au conflit en ex-Yougoslavie (1991-1995)*, Montréal, Guérin universitaire, 1996, p. 161.

49. Alex MACLEOD, « La politique française et l'affirmation du leadership international », dans *ibid.*, p. 46.

ministre Klaus étant convaincu que « la coopération au sein du groupe de Visegrád pourrait retarder l'intégration de son pays dans l'Europe occidentale, en particulier l'UE<sup>50</sup> ». En outre, en octobre 1993, le président tchèque, Václav Havel, indiquait que l'OTAN devait reconnaître les pays d'Europe centrale comme premiers candidats<sup>51</sup>, proposant de ce fait une différenciation non sans importance pour la sécurité collective européenne. Ce qu'il suggérait en fait c'était de créer une zone de sécurité non seulement à géométrie variable, mais aussi à différentes vitesses. Les conséquences de ses propos étaient de distinguer l'Europe centrale de l'Europe orientale, mais aussi de créer une division à l'intérieur de l'Europe centrale elle-même entre les pays du « nord » (Pologne, République tchèque, Slovaquie et Hongrie) et ceux du « sud » (Albanie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Macédoine, Slovénie et Serbie)<sup>52</sup>.

Au moment d'être faite, la proposition tchèque ne représentait qu'un aspect du débat sur l'OTAN et son rôle dans la définition d'un régime de sécurité collective européen<sup>53</sup>. Toutefois, plus importante que la proposition tchèque était la réaction de la Russie sur la question de l'élargissement de l'OTAN en Europe centrale. La perte de son statut de superpuissance n'avait pas signifié pour autant un abandon de son désir de participer à la définition de la sécurité collective européenne. C'est plutôt la réaction occidentale aux événements en URSS, puis au processus de démocratisation en Russie, ainsi que le fait que la Russie avait cessé de partager ses frontières avec l'Europe centrale qui avaient une influence sur la politique russe ; l'expansion de l'OTAN en Europe centrale signalait « la confirmation du refus de l'Occident de lui reconnaître le statut de puissance européenne majeure et de partenaire égal qu'elle revendique... la Russie a l'impression que les puissances occidentales n'ont que des exigences à leur endroit et aucune compréhension de leurs « intérêts légitimes<sup>54</sup> ».

La réponse de l'Occident n'était toutefois pas entièrement insensible à la réaction russe, à son statut de grande puissance. La création du Partenariat

50. A. COTTEY, *op. cit.*, p. 132.

51. *Ibid.*, pp. 81-82.

52. Wolff signale la réapparition dans les années quatre-vingt du concept d'Europe centrale, mieux connu comme *Mitteleuropa*. Malgré, et peut-être même à cause de ses origines allemandes pendant la Grande guerre, il n'a pas connu de formule politique ; ce sont surtout des intellectuels hongrois, slovaques et tchèques, entre autres, qui ont été ses partisans, surtout pour des raisons politiques (le slovaque Milan Hodza, par exemple, voulait la création d'une fédération en Europe centrale ; voir Milan Hodza, *Federation in Central Europe*, London, Jarrolds Publishers Ltd., 1942). WOLFF écrit : « Les partisans de l'Europe centrale aujourd'hui sont décidés à rompre intellectuellement l'idée oppressive de l'Europe orientale, à racheter la République tchèque et la Hongrie, peut-être la Pologne, voire même la Slovénie. Néanmoins la rubrique de l'Europe orientale peut encore être invoquée pour perpétuer l'exclusion du reste, pour préserver la distinction qui nourrit notre identité. » *Op. cit.*, p. 15 (traduction libre).

53. Pour plus de détails sur le débat sur l'OTAN, voir Philippe GARIGUE, « L'avenir de l'OTAN dans le nouveau contexte international », dans Stanislav J. KIRSCHBAUM, dir., *La sécurité collective au XXI<sup>e</sup> siècle*, Québec, Centre québécois de relations internationales, 1994, pp. 49-81.

54. Jean-François THIBAUT et Jacques LÉVESQUE, « L'effet-miroir : contraintes intérieures et enjeux internationaux de la politique extérieure russe », dans MACLEOD et ROUSSEL, *op. cit.*, pp. 132 et 134.

pour la Paix en janvier 1994 marquait une étape dans la discussion sur l'élargissement de l'OTAN. En une demi-année, vingt-deux États, y compris la Russie, avaient accepté d'y adhérer. Néanmoins, quand Washington avait proposé le partenariat en 1993, Havel avait répliqué qu'il ne pouvait être un substitut à l'adhésion à l'OTAN<sup>55</sup>. En fait, Washington, après que le président Bill Clinton ait échoué à Prague en janvier 1994 à faire l'unité au sein du groupe de Visegrád<sup>56</sup>, allait accepter la proposition tchèque de différenciation et la baser sur le « bulletin démocratique » des pays candidats. C'est la politique occidentale envers la Slovaquie, qui était devenue automatiquement membre du groupe de Visegrád quand elle a accédé à l'indépendance en janvier 1993, qui allait signaler la mise en vigueur de cette politique de différenciation.

#### IV – Le cas de la Slovaquie

Après le « divorce de velours », la Slovaquie faisait toutes les démarches nécessaires pour signaler son appartenance à l'Europe, « où se trouvent sa conscience et son caractère culturel et politique<sup>57</sup> ». Elle était admise au Conseil de l'Europe dès le 30 juin 1993, signait une entente d'association avec l'UE le 4 octobre 1993 et soumettait le 30 juin 1995 une demande d'adhésion dans le but d'en devenir membre à part entière en l'an 2000. Elle était aussi membre de l'Organisation des Nations Unies, de la CSCE, et était reconnue par 123 États. Comme les autres pays d'Europe centrale, elle faisait état de son désir de devenir membre de l'OTAN, non pas parce que la Slovaquie « se sent menacée militairement... [mais pour] s'ancrer dans la structure des États démocratiques, une structure qui est capable de défendre de façon efficace nos valeurs morales – valeurs que partagent nos citoyens<sup>58</sup> ». Elle intensifiait ses activités au sein du Conseil de coopération nord-atlantique, participait aux sessions de l'Assemblée de l'Atlantique Nord et signait le 9 février 1994 avec l'OTAN le Partenariat pour la Paix. Pour le gouvernement slovaque, la question de devenir membre de l'OTAN était basée sur la reconnaissance du lien entre développement démocratique et sécurité<sup>59</sup>.

Dès sa naissance, il y avait des incertitudes sur la viabilité d'une Slovaquie indépendante, surtout sur le plan économique. Malgré un départ lent, dû en

55. COTTEY, *op. cit.*, p. 82.

56. *Ibid.*, p. 134. En août 1995, le Comité de défense parlementaire britannique suggérait de ne faire aucune distinction entre les quatre pays du groupe de Visegrád et la Bulgarie et la Roumanie. Voir The International Institute for Strategic Studies, *The Military Balance 1995/96*, London, Oxford University Press, 1996, p. 34.

57. President Michal KOVÁČ, « Slovakia and the Partnership for Peace », *NATO Review*, February 1994, p. 15.

58. *Ibid.*, p. 17.

59. « Le désir de la Slovaquie de coopérer avec l'OTAN et d'en devenir membre à part entière est basé sur l'hypothèse qu'il n'est pas possible simplement de s'intégrer politiquement et économiquement à l'Occident. L'intégration totale exige aussi le développement au sein de ces structures de garanties de sécurité qui caractérisent historiquement et fondamentalement l'intégration européenne occidentale. » *Ibid.*, p. 15.

partie aux problèmes que subissait la Tchéco-Slovaquie post-communiste dans le processus de transformation<sup>60</sup>, l'économie de la Slovaquie connaissait à partir de 1995 un grand essor<sup>61</sup>. C'est toutefois la scène politique qui est devenue l'objet d'une critique sévère et qui a provoqué la décision du Congrès américain dans le « NATO Enlargement Facilitation Act of 1996 » de ne pas inclure la Slovaquie parmi les premiers pays d'Europe centrale à être éventuellement admis à l'OTAN, ceux-ci étant la Hongrie, la Pologne et la République tchèque.

En mars 1994, la politique slovaque était entrée dans une période d'instabilité lorsque le gouvernement de Vladimír Mečiar, avec l'encouragement du président Michal Kováč, était renversé, et des élections précipitées avaient lieu en septembre. Mečiar remportait les élections, mais, n'ayant pas de majorité au Conseil national, il lui a fallu trois mois pour former un gouvernement de coalition. Suite à cette crise, la vie politique en 1995 et 1996 n'était pas sans tension, notamment entre le premier ministre et le président<sup>62</sup>. Le style politique du gouvernement Mečiar, aux dires de certains observateurs, représentait « le modèle classique de la « tyrannie de la majorité<sup>63</sup> ». Un rapport du Département d'État américain sur les droits de la personne était tout aussi critique vis-à-vis de la vie politique slovaque<sup>64</sup>.

Ce n'est pas seulement sur la question de son adhésion à l'OTAN que la Slovaquie connaissait des difficultés à cause de sa situation politique interne. En juillet 1996, le chancelier allemand Helmut Kohl indiquait publiquement que « le développement interne de la Slovaquie [était] très nocif en ce qui concerne [la] question<sup>65</sup> » de son admissibilité dans l'UE. Le rapport d'une fondation allemande est tout aussi sévère : « Le fait que les vieux conflits n'aient pas été résolus et que la coalition au pouvoir n'ait pas répondu de façon constructive aux exigences politiques de base de l'UE – des normes démocratiques, l'autorité de la loi et des améliorations dans la culture politique – a porté atteinte aux chances de la Slovaquie de faire partie du premier groupe de pays d'Europe centrale à devenir membres de l'UE<sup>66</sup>. » L'échéance pour l'UE, c'est-à-dire l'an 2000, est plus élastique que celle pour l'OTAN et la scène politique

60. En 1990, le taux de croissance était de -2,5 pour cent, en 1991, -14,5 pour cent, en 1992, -7,5 pour cent, et en 1993, -4,1 pour cent. Voir Jarko FIRDAMUC, *et al.*, *The Slovak Republic. After One Year of Independence*, Vienna, Bank Austria AG, July 1994, pp. 19-20.

61. Le dernier rapport de l'Organisation de la coopération et du développement en Europe (OCDE) de 1996 indique que la Slovaquie a réalisé une des meilleures performances macro-économiques en 1995 parmi les pays d'Europe centrale avec un taux de croissance du PIB de 7,4 pour cent. Voir OMRI *Daily Digest*, Part II, 17 september 1996.

62. Pour plus de détails, voir Stanislav J. KIRSCHBAUM, « Dilemmas of Democracy in Slovakia », *Österreichische Osthefte* 38, 4, 1996, pp. 485-504.

63. Zdenek LUKAS and Sona SZOMOLÁNYI, « Slovakia » dans Werner Wiedenfeld, dir., *Central and Eastern Europe on the Way into the European Union. Problems and Prospects of Integration in 1996*, Gütersloh, Berterlsmann Foundation Publishers, 1996, p. 202.

64. Sharon FISHER, « Slovakia's Schizophrenic Relations with NATO », *OMRI Analytical Brief* 1, n° 36, 21 mars 1996.

65. OMRI *Daily Digest*, Part II, 18 juillet 1996.

66. LUKAS and SZOMOLÁNYI, *op. cit.*, p. 223.

slovaque peut changer pour le mieux, mais aussi pour le pire<sup>67</sup>, d'ici là. Cependant, en ce qui concerne l'OTAN, même si les sondages en Slovaquie n'indiquent pas de majorité en faveur, ni contre<sup>68</sup>, le gouvernement tient à ce que la Slovaquie fasse partie du premier groupe de pays admis et a déployé des efforts diplomatiques en ce sens pendant l'automne 1996<sup>69</sup>. Dans le débat public, certains favorisent le développement d'un système paneuropéen de sécurité<sup>70</sup>.

## V – Quelles perspectives ?

C'est en juillet 1997, à Madrid, que l'OTAN a l'intention de prendre une décision sur l'adhésion de pays d'Europe centrale. Le cas de la Slovaquie signale pour l'instant la présence, à Washington et à Bonn<sup>71</sup>, d'une politique de différenciation basée sur le « bulletin démocratique » des candidats dans le choix des premiers pays à être admis. Certes l'exclusion de la Slovaquie n'est pas justifiée sur le plan géopolitique – il suffit de jeter un coup d'œil sur la carte de l'Europe centrale pour comprendre que cette exclusion se justifie géopolitiquement mal – et il y a aussi lieu de croire que si elle est mise en œuvre, cette décision pourrait avoir des conséquences négatives sur la vie politique de ce pays. Ce qui rend le cas de la Slovaquie intéressant c'est le fait de signaler une politique de différenciation encore plus généralisée vis-à-vis de l'Europe orientale et de certains pays du sud de l'Europe centrale<sup>72</sup>. Derrière cette différenciation il y a le danger de la perpétuation dans plusieurs de ces pays d'un phénomène récent, celui de la *société incivile*. Ses traits fondamentaux, tels que notés en Bulgarie, sont : « instabilité et polarisation politiques, invisibilité de la participation civique, propagation du crime,

67. Selon la Fondation Bertelsmann, l'exclusion de la Slovaquie des premiers pays à être admis à l'UE « – où elle appartient historiquement – pourrait mettre en œuvre un cercle vicieux où les facteurs internes empêchant l'adhésion sont exacerbés par l'exclusion ». *Ibid.*, pp. 223-224.

68. Un sondage en avril 1996 sur la question d'adhésion à l'OTAN (et l'UE) indiquait que 49,7 pour cent étaient favorables et 27,1 étaient pour la « voie slovaque » ; *ibid.*, p. 223.

69. John KARCH, « For Peace on Earth...and in Central Europe », *Jednota*, 25 décembre 1996, p. 2.

70. Cette suggestion vient aussi de ceux qui favorisent la participation de la Slovaquie à l'OTAN : « Je suis de l'avis que tant qu'on n'acceptera pas un vrai modèle fonctionnel de sécurité paneuropéenne, l'OTAN est la garantie appropriée et réelle de la sécurité de la République slovaque. » Ján AZÚD, *Záruky bezpečnosti Slovenskej republiky. Problémy globálnych a európskych štruktúr* (Les garanties de la sécurité de la République slovaque. Les problèmes de structures globales et européennes), Bratislava, Veda, Vydavateľstvo Slovenskej akadémie vied, 1995, p. 160. Un adversaire de la participation slovaque écrit : « l'OTAN devrait être remplacée par un modèle paneuropéen plus moderne qui agirait sur la base d'une vaste sécurité européenne et mondiale. En entrant dans l'OTAN, la République slovaque perdrait sa souveraineté étatique et son indépendance. » Ján DOBRANSKY, « NATO a naša suverenita » (L'OTAN et notre souveraineté), *Slovenské národné noviny* 50/1996, 17 décembre 1996, p. 3.

71. Pour le chancelier Kohl, l'admission à l'OTAN va de pair avec celle à l'UE ; d'où l'importance de ses commentaires. *The Military Balance 1995/96*, pp. 33-34.

72. Une telle politique est aussi proposée pour leur adhésion à l'UE. Voir Werner WEIDENFELD, dir., *A New Ostpolitik – Strategies for a United Europe. Short Version*, Güthersloh, Bertelsmann Foundation, 1996, pp. 7-13.



exode massif des jeunes, division et léthargie affectant les dimensions civiques de la vie professionnelle et, sur le plan économique, retards et distorsions énormes touchant la formation des nouveaux groupes d'intérêts<sup>73</sup>. Ce ne sont pas des sociétés inciviles qui vont assurer la paix démocratique.

Tout aussi importantes sont les conséquences de cette expansion de l'OTAN sur la Russie. Le ministre russe des Affaires étrangères, Yevgeny Primakov, a indiqué qu'elle mènerait à une « nouvelle division de l'Europe ». De plus, si la réaction russe est très négative, elle ne serait pas sans conséquences non seulement en Russie<sup>74</sup>, mais aussi dans les pays d'Europe centrale et orientale qui en seront exclus. Et si la réaction russe est modérée, le message aux pays exclus serait tout au moins ambigu, notamment en ce qui concerne leur sécurité. Dans les deux cas, ils se sentiraient sans appui de la part de l'Occident et se méfieraient de la Russie tout en dépendant d'elle. Un tel scénario rappelle beaucoup trop la période communiste où l'Armée rouge et le Pacte de Varsovie furent utilisés pour contrôler les pays d'Europe centrale.

Il y a une autre option, comme l'indique un quotidien de Toronto : « Oublions l'expansion. Élargissons d'autres arrangements de sécurité modestes comme le Partenariat pour la Paix, dont la Russie fait partie. Appuyons l'admission de la Russie à l'Organisation Mondiale du Commerce et éventuellement à l'Union Européenne. Facilitons les échanges commerciaux. Encourageons le commerce. Investissons dans la prospérité. En dernière analyse, c'est la confiance qui apportera la sécurité à l'Europe, tant pour les Russes que pour nous<sup>75</sup>. » Et aussi pour l'Europe centrale et orientale. Par contre, si la démocratie échoue en Russie, non seulement les pays exclus, mais la région entière risquerait de se trouver devant un choix entre la démocratie et la sécurité, pour ne rien dire de la perpétuation de la division de l'Europe créée par le Siècle des Lumières.

73. T.A. MEININGER, « Quelques faux amis de la nouvelle démocratie bulgare », *Revue d'Europe centrale* IV, 1, 1996, p. 51.

74. « Si la Russie pense qu'elle est menacée – peu importe les intentions contraires de l'OTAN – elle agira comme si elle était menacée. Dans une nation où la démocratie est fragile, déchirée par la fin d'un empire et sa perte de statut, ceci renforce tous ces démagogues qui aiment dénoncer l'Occident. » Voir « The Perils of Expanding NATO », *The Globe and Mail* (Toronto), 16 décembre 1996, p. A16 (traduction libre ; souligné dans le texte). Voir aussi « Opening the Door to Russia in Europe », *The Globe and Mail*, 8 février 1997, p. D8 et « No NATO Expansion », *The Globe and Mail*, 19 février 1997, p. A20.

75. « The Perils of Expanding NATO », *The Globe and Mail*, 16 décembre 1996, p. A16.